

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 3 décembre 2012

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 3 ième jour de décembre deux mille douze (2012) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	absent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	présent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2012-12-337.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 5 novembre 2012
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Invitation Cosmoss
 - 4.3 Desjardins Sécurité financière- Primes 2013
 - 4.4 Cour municipale
 - 4.5 Association des plus beaux villages du Québec – cotisation 2013
 - 4.6 Contrat travail Madeleine Lévesque
 - 4.7 Système téléphonique
 - 4.8 Taux IPC pour budget 2013
 - 4.9 CDS- obligation échue
 - 4.10 Calendrier des réunions du conseil municipal 2013
 - 4.11 Rééquilibrage du rôle d'évaluation- taux
 - 4.12 Correspondance - Emmanuel Malenfant-Francine Côté
 - 4.13 MAMROT- Compensations TVQ
 - 4.14 FQM - Calendriers de formation
 - 4.15 Dîner-conférence Chambre de Commerce de RDL
 - 4.16 MAMROT- déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 4.17 Feuillet paroissial 2013
 - 4.18 Avis motion - règlement de taxation 2013
 - 4.19 Correspondance - vérificateur

- 4.20 Correspondance - Groupement Forestier & Agricole Tâché inc.
- 4.21 Correspondance - Office du Tourisme et des Congrès Rivière-du-Loup
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Sécurité publique - estimé facture 2013
- 6. TRANSPORT
 - 6.1 Bonus inspecteur municipal
 - 6.2 Bail - Port de Gros-Cacouna
 - 6.3 Déneigement site ornithologique
 - 6.4 Correspondance Christian Lajoie
 - 6.5 Déneigement bornes route 291 et petit rang 2
 - 6.6 Correspondance Municipalité de l'Isle-Verte
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Achat détecteur de gaz
 - 7.2 Certification de 2 débitmètres
 - 7.3 Factures Lot #2 et Travaux entre Beaulieu et Meunerie
 - 7.4 Avenants Lot #3
 - 7.5 Réception provisoire et pénalités lot #2
 - 7.6 Procédure légale - travaux lots 2 et 3
 - 7.7 Factures - Travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 MAMROT- Avis gouvernemental agrandissement périmètre urbain Ville de Rivière-du-Loup
 - 8.3 Salaire Inspecteur en bâtiment
 - 8.4 CPTAQ - Carrières Dubé et Fils Inc. et dossier 402589
 - 8.5 Association québécoise d'urbanisme - adhésion annuelle
 - 8.6 Combeq - adhésion annuelle
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Soumissions - entretien ménager, verrouillage et déverrouillage des portes
 - 9.3 Entente - Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup
 - 9.4 Hydro-Québec - vérification du compteur
 - 9.5 Correspondance Lynda Dionne et Georges Pelletier
- 10. AUTRES DOSSIERS
- 11. INFORMATIONS - Prochaine réunion le 14 janvier 2013
- Budget le 17 décembre à 19 h 30
- 12. AFFAIRES NOUVELLES
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Ghislaine Daris, mairesse présente madame Marimaud Morin-Dupras, nouvelle agente de développement. Mme Morin énumère les objectifs de sa fonction au sein du comité de développement ainsi que l'aide qu'elle peut apporter aux citoyens dans leur projet.

2012-12-338.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2012

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 5 novembre 2012 soit adopté en sa forme et teneur sauf la résolution no 2012-11-322.7.9 intitulé Lot #2 et lot #3 – Paiement et libération 5% qui a été retenu à la demande de l'aviseur légal de notre municipalité étant donné que les travaux ne sont pas terminés entièrement aux bassins.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2012-12-339.4 Ratification des déboursés de novembre et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 novembre 2012 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 97 715.78\$ à même le fonds général et de 113 380.41\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 Invitation Cosmoss

Madame Andrée Duguay, agente de liaison de Cosmoss MRC de Rivière-du-Loup nous invite aux rencontres Causeries 2013 dans le secteur de Rivière-du-Loup. Elle demande de faire la publicité de ces Causeries auprès des gens qui nous entourent, car il est important de promouvoir la santé mentale.

4.3 Desjardins Sécurité financière – Primes 2013

Dépôt au conseil des modifications à apporter au renouvellement des assurances collectives des employés municipaux pour l'année 2013. Une augmentation de 10.7% du coût mensuel total est prévue pour la prochaine année.

Un mandat a été donné pour procéder à une étude du dossier d'assurance collective afin de recevoir d'autres propositions.

4.4 Cour municipale

Je, Carol Jean conseiller de la Municipalité de Cacouna donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, je présenterai un nouveau règlement autorisant la Municipalité de Cacouna à conclure une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de Rivière-du-Loup afin de soumettre, notamment, son territoire à la compétence de cette cour.

2012-12-340.4.5 Association des plus beaux villages du Québec - cotisation 2013

M. Jules Savoie, directeur général de l'Association des plus beaux villages du Québec nous soumet la facturation 2013 afin de faire partie de l'association.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler sa cotisation à l'Association des plus beaux villages du Québec pour l'année 2013 au coût de 1059\$.

Que la présente facture soit payée à même le budget 2013.

2012-12-341.4.6 Contrat de travail - Madeleine Lévesque

Attendu que le contrat de travail de la directrice générale madame Madeleine Lévesque vient à échéance le 31 décembre prochain;

Attendu que les parties désirent consigner un contrat de travail indiquant les conditions de travail de la directrice générale;

Attendu que la directrice générale désire occuper ses fonctions pour une durée supplémentaire de trois ans soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015;

Attendu que le dit contrat n'a pas pour effet de limiter les droits, privilèges ou avantages prévus à la Loi sur les normes du travail;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le contrat de madame Madeleine Lévesque directrice générale pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Cacouna et l'employée concernée madame Madeleine Lévesque.

2012-12-342.4.7 Système téléphonique

Dépôt de 2 soumissions pour l'installation d'un nouveau système téléphonique au bureau municipal.

Inter Select	4639.24\$
DV Technologies	7265.74\$

Attendu que le système téléphonique du bureau municipal est devenu désuet;

Attendu que des téléphones supplémentaires sont nécessaires et que le système ne peut plus en supporter étant donné que sa capacité est au maximum;

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de deux soumissions pour l'installation d'un nouveau système téléphonique au bureau municipal;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Inter Select au coût de 4639.24\$ taxes incluses pour l'installation d'un nouveau système téléphonique au bureau municipal incluant installation, main d'oeuvre et programmation de boîtes vocales, neuf appareils téléphoniques à 24 touches, affichage trois lignes noir tel qu'indiqué sur la soumission MR121127-02.

2012-12-343.4.8 Taux IPC pour budget 2013

Considérant que certains contrats tiennent compte de l'IPC;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le taux d'indice du prix à la consommation qui sera appliqué pour 2013;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte que 1.9% sera le taux de référence pour l'indice du prix à la consommation (IPC) pour toutes les transactions de la municipalité qui nécessitent la majoration de l'IPC pour 2013.

4.9 CDS - obligation échue

Dépôt au conseil du certificat d'obligation échu le 25 octobre 2012 aux Services de dépôt et de compensation CDS inc. pour un montant de 181 000\$. Il nous appartient de les conserver et de procéder en temps opportun, à leur destruction.

2012-12-344.4.10 Calendrier des réunions du conseil municipal pour l'année 2013

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2013 qui se tiendront à 19 h 30 à la salle municipale située au, 415 rue de l'église à Cacouna.

14 janvier 2013	4 février 2013
4 mars 2013	8 avril 2013
6 mai 2013	10 juin 2013
8 juillet 2013	5 août 2013
9 septembre 2013	2 octobre 2013
12 novembre 2013	9 décembre 2013

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

4.11 Rééquilibrage du rôle d'évaluation - taux

Madame Julie Avoine, technicienne en évaluation de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet un extrait du budget 2013 démontrant le calcul du coût d'équilibrage du rôle d'évaluation de notre municipalité

Madame Francine Côté se retire pour le point suivant :

4.12 Correspondance - Emmanuel Malenfant - Francine Côté

Madame Francine Côté et monsieur Emmanuel Malenfant nous transmettent une correspondance nous informant que le 28 octobre dernier, un chien a attaqué leur chien, alors en laisse, face à la résidence de madame Liliane Lepage et monsieur Marie-Louis Plourde situé au 554 rue du Patrimoine alors qu'ils marchaient sur le trottoir situé du côté nord de la rue du Patrimoine. Un rapport de la Sûreté du Québec a été produit à cet effet et nous demande l'application du règlement no 49-12 et ce, afin d'éviter que d'autres attaques aient lieu.

Une copie de la dite correspondance soit expédiée à la Sûreté du Québec pour suivi.

4.13 MAMROT - Compensations TVQ

M. Claude Provencher, directeur de Service des programmes fiscaux, nous informe qu'un montant estimé de 65 800\$ nous sera versé en remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2012.

4.14 FOM - Calendriers de formation

Monsieur Charles Normand, conseiller en développement des compétences municipales nous a fait parvenir le calendrier de formation destiné aux élus municipaux ainsi qu'un calendrier pour la direction générale de notre municipalité. De plus, il y est inclus le calendrier de formation conçu pour l'inspecteur municipal.

2012-12-345.4.15 Dîner-conférence Chambre de Commerce de RDL

Invitation à participer au dîner-conférence de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup le 7 décembre prochain.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Ghislaine Daris, mairesse participe au dîner-conférence de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup le 7 décembre prochain au coût de 35\$ plus taxes soit la somme de 40.24\$.

4.16 MAMROT - Déclarations d'intérêts pécuniaires

M. Gilles Julien, directeur régional du MAMROT accuse réception de notre relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour la période commençant le 15 février 2012.

2012-12-346.4.17 Demande de commandite et remerciements - Fabrique de Cacouna

Mme Claudette Larochelle, présidente de la Fabrique de Cacouna nous invite à renouveler la commandite du feuillet paroissial pour le secteur de la Terre à la Mer.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler sa commandite pour l'année 2013 du feuillet paroissial au coût de 155\$.

Que cette facture soit payée à même le budget 2013.

4.18 Avis de motion

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Gilles D'Amours conseiller, qu'à une prochaine réunion, un règlement sera adopté concernant les taux de taxation pour l'année 2013.

2012-12-347.4.19 Correspondance - vérificateur

Dépôt d'une correspondance de monsieur Jean-Philippe LeBlanc, directeur principal de Samson Bélair/Deloitte & Touche nous informe que compte tenu que le niveau d'investissements en infrastructures fait par la municipalité en 2012 est similaire à celui de l'an dernier. Ils nous proposent des honoraires supplémentaires de 1400\$ (hausse de 3.7% par rapport à l'an dernier).

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la proposition de Samon Bélair/Deloitte & Touche pour des travaux supplémentaires de vérification des livres pour l'année 2012 dû aux investissements en infrastructures pour un montant 1400\$ plus taxes soit la somme de 1609.65\$.

2012-12-348.4.20 Correspondance - Groupement Forestier & Agricole Tâché inc.

Dépôt au conseil d'une demande d'appui concernant le programme d'aménagement forestier du Bas-St-Laurent qui risque de se voir amputer une partie de ses budgets des forêts privées et publiques. Ces coupures auront un impact important sur l'emploi et l'activité forestière dans les communautés.

CONSIDÉRANT que l'activité forestière représente pour notre région l'un des plus importants leviers économiques et qu'elle constitue le seul outil de développement de plusieurs communautés rurales;

CONSIDÉRANT que l'industrie de l'aménagement forestier génère des centaines d'emplois au sein des organismes et entreprises au service des propriétaires forestiers;

CONSIDÉRANT qu'à l'instar de l'ensemble des intervenants du secteur forestier, les propriétaires et les travailleurs forestiers sont durement affectés par la crise forestière qui perdure;

CONSIDÉRANT que les conditions des travailleurs forestiers seront affectées par une diminution du nombre de semaines travaillées, conséquence d'éventuelles coupures;

CONSIDÉRANT que les nouvelles mesures de l'assurance-emploi qui sont entrées en vigueur vont resserrer encore davantage les critères d'admissibilité au programme;

CONSIDÉRANT que lors de la dernière campagne électorale, un futur gouvernement du parti québécois s'engageait à lancer un vaste chantier de travaux sylvicoles pour doubler la valeur de la production *de* cette ressource et qu'à cette fin, 35 millions de dollars de plus par année seraient investis au cours des quatre prochaines années;

CONSIDÉRANT que le budget du gouvernement du Québec prévoit des coupures importantes, notamment pour le ministère des Ressources naturelles;

CONSIDÉRANT que les enjeux liés à la viabilité des collectivités forestières et à l'avenir de l'industrie de l'aménagement forestier sont étroitement liés à un financement adéquat pour soutenir l'activité forestière;

CONSIDÉRANT que les budgets dédiés aux différents programmes n'ont jamais été indexés depuis leur création;

CONSIDÉRANT que les programmes concernés sont: le programme *de* mise en valeur des forêts privées, le programme de création d'emplois en forêt (PCEF), le programme d'investissement sylvicole (PIS), le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) et le programme de forêt publique financé par les crédits de droits de coupe;

CONSIDÉRANT qu'il y a des volumes importants de travaux d'éclaircie commerciale à réaliser qui sont le fruit des investissements réalisés dans le passé;

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Municipalité de Cacouna demande à la ministre des Ressources naturelles du Québec, madame Martine Ouellet qu'elle maintienne, pour 2013, les budgets d'aménagement forestier de toutes natures qui sont actuellement dédiés aux forêts privées et publiques du Bas-Saint-Laurent au niveau de ceux accordés en 2012.

Que la ministre des Ressources naturelles du Québec accorde un budget supplémentaire pour la réalisation du chantier d'éclaircie commerciale.»

4.21 Correspondance - Office du Tourisme et des Congrès Rivière-du-Loup

Dépôt du rapport de l'Office du Tourisme et des Congrès de Rivière-du-Loup nous indiquant les différentes actions prises au cours de l'année 2012.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Sécurité publique - estimé facture 2013

M. Ghislain Lebrun, directeur de la prévention et de l'organisation policière nous transmet l'estimé de la facture 2013 pour les services policiers de la SQ soit la somme 174 100\$. Cet estimé a été établi en fonction des règles prévues au Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.

6. TRANSPORT

2012-12-349.6.1 Bonus directeur des travaux publics

Attendu que la Municipalité de Cacouna a effectué des travaux majeurs d'aqueduc et d'égouts sanitaires;

Attendu que le directeur des travaux publics doit être présent sur les travaux pour régulariser certaines demandes de l'entrepreneur, du surveillant de chantier et des nouvelles connections au réseau public;

Attendu que le directeur des travaux publics a détenu plus de responsabilités durant ces travaux;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise un bonus de performance de 790\$ pour l'année 2012.

6.2 Bail - Port de Gros-Cacouna

Madame Marie-Pierre Chénard, agente de programme portuaires, commercialisation et cession des ports nous informe que la remise en état de propriété a été effectuée à la satisfaction du Ministère suite au démantèlement des silos situés au port de Gros-Cacouna.

2012-12-350.6.3 Déneigement site ornithologique

Dépôt de soumission pour le déneigement du site ornithologique pour la saison 2012-2013

Gazonnière Alain Michaud Inc. : 35\$ plus taxes- la fois
Ferme Fermière Inc. : 84\$/ heure plus taxes

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Gazonnière Alain Michaud pour le déneigement au besoin du site ornithologique de Cacouna pour un coût de 35.00\$ plus taxes par fois pour l'année 2012-2013.

Que le déneigement soit exécuté seulement après la fin de la tempête.

6.4 Correspondance Christian Lajoie

Monsieur Christian Lajoie nous informe qu'il ne renouvelle pas son contrat de déneigement des six bornes à incendie sur la route 291 et petit rang 2.

2012-12-351.6.5 Déneigement bornes route 291 et petit rang 2

Dépôt d'une soumission pour le déneigement des six bornes fontaines dont 4 sont situées sur la route 291, une sur la rue de l'Église et une dans le petit rang 2.

Gazonnière Alain Michaud :
Le prix pour l'hiver 2012-2013 est de 850\$ plus taxes.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Gazonnière Alain Michaud inc. pour le déneigement des six bornes incendies situées sur la route 291, sur la rue de l'Église et dans le petit rang 2 à Cacouna pour un coût total de 850\$ plus taxes soit la somme de 977.29\$.

2012-12-352.6.6 Correspondance – Municipalité de l'Isle-Verte

Dépôt au conseil d'une correspondance reçue de la Municipalité de l'Isle-Verte nous avisant que depuis de nombreuses années, le nom des voies publiques « Chemin Grandmaison » et « route Grandmaison » liant la route 132 au chemin Rivière-des-Vases porte à confusion. Elle nous mentionne également que la route dite « Chemin Grandmaison » est à toute fin pratique introuvable pour les services d'urgence. Elle nous demande qu'étant

donné que cette section de route a déjà connue l'appellation « route Bérubé » d'intervenir afin de rendre sécuritaire ce secteur.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de changer le chemin Grandmaison pour Route Bérubé.

Que ledit conseil demande à la Commission de Toponymie d'accepter les changements afin de sécuriser le secteur.

(c.c. Municipalité de l'Isle-Verte)

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2012-12-353.7.1 Achat détecteur de gaz

Dépôt de 3 soumissions pour l'achat d'un détecteur de gaz qui servira pour l'entretien des bassins aérés et des stations de pompage sur notre territoire.

Boivin & Gauvin	1650.60\$ plus taxes	garantie 5 ans
Stelem	1350\$ plus taxes	garantie 2 ans
Aréo-Feu	1105\$ plus taxes	garantie 3 ans

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Aréo-Feu pour l'achat d'un détecteur de gaz Altair 4x phosphorescent au coût de mil cent cinq dollars plus taxes soit la somme de 1270.47\$ incluant une garantie de 3 ans.

2012-12-354.7.2 Certification de 2 débitmètres

Dépôt de 2 soumissions pour le calibrage de 2 débitmètres :

Endress + Hauser :	1565\$ plus taxes
Élite Technologie :	1873.20\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Endress + Hauser pour la calibration des débits mètres pour un coût de 1565\$ plus taxes soit la somme de 1799.36\$.

2012-12-355.7.3 Factures Lot #2

Wilfrid Allen Ltée	demande de paiement no 12R	58 792.71\$
Wilfrid Allen Ltée	demande de paiement no 13	97 127.66\$

Total des factures : 155 920.37\$

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 novembre 2012 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 155 920.37\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

2012-12-356.7.4 Avenants Lot #3

Dépôt de 4 avenants pour le lot #3 (bassins aérés).

Avenant #4 :

Remplacer les vannes Victaulic série 700 par vannes Vitaulic série 300 sur les conduites d'aération secondaires 394.75\$

Avenant #5 :

Excavation de première classe en dehors du site de traitement des eaux usées 23 654.93\$

Avenant #6 :

Réparation du fil d'alimentation électrique de la chambre de vanne appartenant à Transports Canada 11 630.03\$

Avenant #7 :

Mise en place et maintien de l'aqueduc temporaire durant les travaux de réparation de la conduite brisée le long de l'Avenue du Port. Travaux d'urgence réalisés lors du bris de la conduite d'aqueduc. Modifications apportées à la longueur de la gaine sous l'Avenue du Port 17 291.70\$

Total des avenants : 52 971.41\$

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate madame Ghislaine Daris mairesse et madame Madeleine Lévesque directrice générale pour étudier ces avenants et de leur pertinence avec l'ingénieur conseil.

2012-12-357.7.5 Réception provisoire et pénalités – Lot #2

M. Carl Gagné, ingénieur – conseil du Consortium Cima+/Roche a adressé une correspondance à l'entrepreneur La Cie Wilfrid Allen Ltée émettant les conditions d'acceptation provisoire des travaux pour le lot #2. De plus, une retenue spéciale de 10 600\$ sera appliquée pour tous les travaux non effectués et sera maintenue jusqu'à ce que les travaux soient repris et accompli d'une façon satisfaisante.

De plus, étant donné que la fin des travaux dépasse de 15 jours la nouvelle date déterminée dans le compte-rendu de la réunion no 13 et conformément à l'article 4.9 du devis « Dommages-intérêts pour retard » un montant de 19 500\$ sera retenu à titre de dommages-intérêts liquidés.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte qu'un montant de 19500\$ soit retenu sur les paiements de Wilfrid Allen Ltée en compensation pour dommages-intérêts pour retard des travaux d'une durée de 15 jours.

Que ledit conseil est dans l'impossibilité de faire la réception provisoire à ce jour étant donné les problèmes que les résidents vivent dans le secteur depuis la fin des travaux soit eau non-conforme à répétition et senteur anormale des égouts dans certaines résidences et à l'extérieur dans le secteur.

2012-12-358.7.6 Procédure légale - travaux lots 2 et 3

Attendu que les résidents de la Municipalité du secteur ouest ont des problèmes d'odeur d'égouts et d'eau non potable;

Attendu que des citoyens ont été évacués dû aux odeurs nauséabondes à l'intérieur de leur résidence;

Attendu que dans ce secteur, les gens doivent faire bouillir leur eau depuis un bon moment;

Attendu qu'aucune solution n'a été trouvée à tous ces problèmes;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à notre aviseur légal, Me Yves Boudreault, d'expédier dans les meilleurs délais une mise en demeure à La Cie Wilfrid Allen Ltée et au Consortium Cima+/Roche respectivement entrepreneur et ingénieurs afin de résoudre les problèmes d'égouts et d'eau potable dans les dix jours de la présente.

2012-12-359.7.7 Factures - Travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie

LER	contrôle qualitatif	682.67\$
Excavations Bourgoïn & Dickner	Travaux	427 523.59\$
TOTAL		<u>428 206.26\$</u>

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 novembre 2012 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 428 206.26\$ à même le règlement d'emprunt no 54-12.

Que demande soit faite à l'entrepreneur Excavations Bourgoïn & Dickner de finaliser les travaux suivants :

- Raccourcir les valves de service
- Ajuster le couvert de la chambre de vanne
- Les résidus de trottoir soient ramassés à la résidence du 854, rue du Patrimoine
- La branche d'arbre cassée soit coupée correctement.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 MAMROT- Avis gouvernemental agrandissement périmètre urbain Ville de Rivière-du-Loup

Madame Maire-Lise Côté, directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire du MAMROT nous transmet copie de deux avis gouvernementaux transmis au préfet de la MRC de Rivière-du-Loup refusant les 1 août et le 18 octobre 2012 l'agrandissement du périmètre urbain de la Ville de Rivière-du-Loup.

2012-12-360.8.3 Salaire inspecteur en bâtiment

Attendu que l'inspecteur en bâtiments monsieur Vincent Bérubé est embauché depuis le 1^{er} janvier 2011;

Attendu que les parties s'entendent sur les conditions de travail à être établies;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser à monsieur Vincent Bérubé inspecteur en bâtiments un salaire horaire de 26.75\$ pour une moyenne hebdomadaire de 15 heures ainsi qu'une banque annuelle de 12 heures de congé de maladie pour l'année 2013.

Que 0.40\$ du km soit payé sur présentation d'un registre de dépenses pour les kilomètres parcourus pour déplacement à l'intérieur des limites de la municipalité.

8.4 CPTAQ - Carrières Dubé et Fils Inc. et dossier 402589

La Commission de Protection du territoire agricole du Québec a autorisé en date du 5 janvier 2009 l'extraction de substances minérales granulaires à Carrières Dubé et Fils Inc. sur une partie du lot 246, d'une superficie approximative de 6,69 hectares du cadastre de la paroisse de Cacouna et rappelle que cette autorisation était accordée jusqu'au 13 décembre 2012.

Dépôt du procès-verbal de la rencontre publique du 12 novembre 2012 dans le dossier 402589 par lequel le délibéré est suspendu.

2012-12-361.8.5 Association québécoise d'urbanisme - adhésion annuelle

Attendu que la fonction d'inspecteur en bâtiments nécessite l'adhésion à certains organismes ;

Attendu que cette adhésion permet à l'inspecteur de recevoir de l'information nécessaire à son emploi ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 114.98\$ afin de payer l'adhésion annuelle à l'Association Québécoise d'urbanisme de monsieur Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments.

2012-12-362.8.6 Combeq - adhésion annuelle

Attendu que l'inspecteur en bâtiments se doit d'adhérer à la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (Combeq);

Attendu que cette adhésion permet à l'inspecteur en bâtiments de consulter des professionnels qui le secondent dans sa fonction sans frais ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 327.68\$ afin de payer l'adhésion annuelle à la Combeq de monsieur Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments à même le budget de 2013.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

2012-12-363.9.2 Soumissions - entretien ménager, verrouillage et déverrouillage des portes

Suite à l'appel d'offres pour l'entretien ménager, le verrouillage et déverrouillage des portes des salles municipale et paroissiale, une seule soumission a été déposée et n'a pas été retenue.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate madame Madeleine Lévesque directrice générale à refaire un appel d'offres pour l'entretien ménager des salles paroissiale et municipale ainsi que le verrouillage et déverrouillage des portes.

2012-12-364.9.3 Entente – Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

Suite au dépôt d'un projet d'entente relatif au parc de jeux de l'école primaire Vents et Marées,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale ainsi que monsieur André Guay conseiller à négocier le dit protocole avec les représentants de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

9.4 Hydro-Québec – vérification du compteur

Les Services à la clientèle d'Hydro-Québec nous confirme du bon fonctionnement du compteur du centre des loisirs. Une autre correspondance du 27 novembre 2012 nous indique une anomalie du multiplicateur de transfos sur nos factures et que l'on recevra une facture corrigée.

2012-12-365.9.5 Correspondance Lynda Dionne et Georges Pelletier

Madame Lynda Dionne et monsieur Georges Pelletier nous proposent de faire la mise en valeur historique du théâtre de la salle paroissiale. Il s'agit d'un projet pour la réalisation de deux tableaux de 24 pouces par 44 pouces qui seront placés sur le mur de l'entrée, à l'arrière de la salle. Ils demandent notre appui et notre contribution financière. Ils sollicitent la participation du comité de développement local pour trouver les subventions nécessaires. Ils assumeront gratuitement pour la communauté, toutes les dépenses pour la recherche, la rédaction et la préparation de ces tableaux. Ils sollicitent la participation financière à 50% du montant total de 935.46\$.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la demande de madame Lynda Dionne et monsieur Georges Pelletier pour la valorisation du théâtre de la salle paroissiale et que la Municipalité rembourse un montant total de 467.73\$ soit 50% du montant total estimé pour la réalisation des deux tableaux qui seront installés à l'arrière de la salle à même le budget 2013.

10. AUTRES DOSSIERS

11. INFORMATIONS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-12-366.14 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
